

Réorientation droit vers histoire en cours d'année

Par **AnanasPiou**, le **05/01/2012 à 13:16**

Bonjour à tous [smile4]

Je suis actuellement en L1 Droit, mais ça ne me plaît pas du tout donc au second semestre je me réoriente en Histoire. Je voulais savoir si je pourrais quand même avoir les équivalences, en gros, est ce que si je valide mon semestre de droit et mon semestre d'histoire est-ce que je serais considérée comme une bac+1 ou alors devrais-je tout de même rattraper le 1er semestre d'histoire ?

Vu qu'en ce moment je suis en période d'exams de droit, c'est pour savoir si mes révisions sont utiles, au moins pour les équivalences

Merci :)

Par **Yn**, le **05/01/2012 à 13:29**

Salut,

A priori, je ne pense pas que tu puisses avoir d'équivalence entre les semestres. Renseigne-toi sur le site de l'université dans laquelle tu vas te rediriger.

Par **bulle**, le **05/01/2012 à 13:31**

Bonjour,

Je ne pense pas non plus qu'il existe une équivalence entre les semestres. Par contre, il est possible qu'il existe une sorte de passerelle droit-histoire. Par exemple, vous obtenez votre L1 de droit, vous pouvez passer en L2 d'histoire directement.

Renseignez vous bien, ça serait bête de perdre une année comme ça.

Par **AnanasPiou**, le **05/01/2012 à 13:47**

Oui c'est sûr que ça serait bête mais un mois de plus en droit c'est pas possible quoi... En

gros je suis en train de passer mes partiels pour rien ?

Par Yn, le **05/01/2012 à 14:55**

[citation]En gros je suis en train de passer mes partiels pour rien ?[/citation]

Non, relis le message de *Bulle* : si tu peux obtenir une équivalence L1 Droit/L1 Histoire, cela peut être intéressant de terminer ton année de droit.

Sinon, qu'est-ce qui te rebute à ce point dans le droit ?

Par AnanasPiou, le **05/01/2012 à 14:58**

Je me doute que c'est parce que c'est la première année que c'est aussi ennuyeux mais bon, apprendre des cours par cœur juste pour passer des partiels je trouve pas ça très épanouissant.

Alors qu'en Histoire c'est vraiment de la culture G et ça m'intéresse beaucoup plus.

Par x-ray, le **05/01/2012 à 16:06**

Bonjour,

Tu pourras peut-être trouver de l'aide sur le forum *passion histoire* (je te laisse googeliser pour trouver). C'est un très bon forum d'histoire qui te servira dans tes nouvelles études.

Que tu puisses ou non valider un S1 de droit, je ne pense pas qu'il faille le faire. La première année est souvent consacrée à la méthodologie, et l'histoire et le droit sont à cet égard très différentes. Perdre un semestre, voire un an, c'est peu au regard de l'importance de bien débuter un cursus. Si tu te lances en histoire avec des plans en deux parties, ou si tu fais des commentaires de texte historique comme des commentaires d'arrêt, c'est l'échec assuré...Ca vaut donc la peine de tout reprendre. De plus, les périodes étudiées en S1 et en S2 sont souvent différentes (ex L1 S1 : Hist. contemporaine + Antiquité et en L1 S2 : Hist moderne + Hist médiévale - ce n'est qu'un exemple, car c'est très différent d'une fac à l'autre). Tu risques donc d'arriver en L2 d'histoire en n'ayant aucune méthodologie sur l'une des périodes à étudier.

Enfin, pour ton dégoût du droit, je ne pense pas qu'on puisse en être là après un semestre, pendant lequel on fait d'ailleurs plus de culture générale juridique que de droit. Le droit, c'est à partir de la L2. Avant, c'est une préparation...

De plus, si ta seule motivation pour te réorienter en histoire est le côté "culture gé", c'est bien, mais tu risques de déchanter plus tard...Tu souhaites faire quel métier ? C'est ça la vraie question. On ne fait pas des études pour les études en elle-même, ou pour se faire plaisir (quoique...), mais pour avoir un job à la sortie.

Or, histoire = prof dans le secondaire, au mieux bibliothécaire, ou la réussite d'un concours administratif comme les IRA, mais avec de la chance et une préparation où tu devras te remettre à niveau en droit (retour à la case départ donc) !! Pour les concours adm, le droit reste la meilleure préparation, en dehors des IEP/Science po...

Pour les métiers de plus haut niveau liés à l'histoire/histoire de l'art (car au vu des programmes de fac, les deux sont de plus en plus inséparables), les postes sont trustés par des écoles particulières accessibles après prépa littéraire. Quasiment tous les profs de fac sortent de Normale Sup, les bibliothécaires de grands instituts de l'Ecole des Chartes (comme les archivistes d'ailleurs), et je ne parlerai pas de l'Institut National du Patrimoine (conservateurs du patrimoine), de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, de l'Ecole du Louvre...

Donc, en sortie de fac, sauf à être brillantissime, j'ai cru comprendre après moult lectures, que le destin du commun est l'enseignement dans le secondaire. Et ça, c'est une vocation...Il faut en avoir envie. Pour une Bordelaise, ça veut souvent dire un début (difficile ?) à Paris ou dans le Nord...Vive le 9-3 !! Conseil : ne pas se réorienter sans projet précis.

Par ailleurs, l'histoire, c'est comme le droit. De l'extérieur, les béotiens pensent qu'en droit, tu dois te taper tous les articles de tous les codes, tout savoir de tout. De même, on pense souvent qu'un historien a une connaissance parfaite de l'ensemble des faits, de l'évolution des structures et de celle des mentalités des 30 derniers siècles.

Ce qui est faux pour les études de droit l'est pour les études d'histoire :

- le juriste apprend avant tout à lire un texte juridique ou une décision, à analyser, à comprendre, à interpréter, à savoir où chercher s'il bute sur un point. Pas à engranger des connaissances précises sur tous les domaines du droit, ce qui est impossible. Il aura, ensuite, dans sa vie professionnelle ces connaissances, mais dans la spécialité où il exercera.

- Et bien il en va de même pour l'étudiant en histoire. Si tu regardes le cursus d'une première année, tu t'aperçois que, pour l'antiquité, il va peut-être étudier "La cité dans le monde grec antique" à Besançon pendant que son ami de Lille étudiera "Rome de César à Constantin"...Mais aucun ne sortira de ses études avec une connaissance absolue de l'histoire antique. Par contre tous deux sauront replacer une analyse dans un courant historique donné, lire, analyser, comprendre, interpréter un texte historique, etc...

Donc, en fait, c'est la matière et accessoirement la manière de la travailler qui diffèrent entre les deux voies (droit/histoire). Mais au fond, pour ce qui est des études, tu ne feras pas plus de "culture gé" qu'aujourd'hui. Tu vas seulement apprendre des méthodes de lecture, d'interprétation, de classification différentes...

Et si tu n'aimes pas le droit, sache que les textes juridiques sont souvent aussi des sources historiques, que le droit constitutionnel est souvent enseigné en histoire, que l'histoire politique fait régulièrement appel à la sociologie politique, à l'histoire des institutions, etc...et qu'il faut donc, à mon sens, te demander d'où te viens cette soudaine aversion pour le droit, alors qu'il y a à peine 6 mois, tu choisissais la fac de Duguit (Bdx).

Tout ça, en conclusion, pour t'aider à te poser les bonnes questions...dont la principale demeure : "l'histoire, oui, mais pour faire quoi au-delà de la culture générale que je recherche

?"

Bonne chance à toi.

Par **Yn**, le **05/01/2012** à **16:49**

Lire [s]très attentivement[/s] ce qu'à dit *x-ray*. Au-delà du seul intérêt intellectuel d'une filière, la question du projet professionnel se pose.

Je ne paraphrase pas ce qui vient d'être dit, mais je t'invite fortement à réfléchir à ton avenir professionnel. Certes, *perdre* une année n'est pas une catastrophe, mais dis-toi que les années passent vite et que tout cursus doit pouvoir se justifier.

Par **x-ray**, le **05/01/2012** à **21:46**

Re,

J'ai lu ta présentation et j'ai vu que tu avais un projet : un "concours du ministère de la culture". Peux-tu nous en dire plus ?

Il a pas l'air mal ce cursus "mondes modernes et contemporains" à Bdx...on peut même choisir un parcours "histoire du droit" [smile36]

Par **x-ray**, le **05/01/2012** à **22:03**

Et pour la culture, la plaquette de la licence d'histoire de Bdx oriente plutôt vers le parcours "histoire et Patrimoine", non ?

Par **AnanasPiou**, le **07/01/2012** à **14:25**

En fait le cursus Histoire et Patrimoine prépare aux métiers de la culture mais celui d'histoire et monde contemporains prépare aux concours administratifs qui se rattachent au ministère de la culture ou des affaires étrangères.

Je suis allée en droit après avoir échoué au concours Sciences Po en filière intégrée, sans vraiment savoir dans quelle direction j'allais. On peut se tromper, ça arrive, je ne pense pas perdre réellement une année, je n'ai que 18 ans après tout.

Par **alex83**, le **07/01/2012** à **16:13**

Bonjour,

Pour abonder dans le sens de x-ray et Yn,

[citation]Alors qu'en Histoire c'est vraiment de la culture G et ça m'intéresse beaucoup plus.[/citation]

Rien ne vous empêche -et je dirai même que c'est le contraire, et je dirai même que c'est en grande partie pour ça que j'aime beaucoup le droit- de vous cultiver en dehors de la fac. Le droit se rattache absolument à [s]toutes les matières[/s] de prêt ou de loin (sauf peut-être les maths ! Et encore, si vous devez plancher sur certains domaines pointus du droit de l'entreprise ou de la compta, on y vient rapidement).

Je pense que la culture doit prendre autant de place dans la vie de tout étudiant (écoles, fac, ou autres) que les études à proprement parler. Et en Droit peut-être d'autant plus puisque, par exemple, si vous voulez devenir avocat, vous pourrez être un jour confronté à une analyse juridique évidemment, mais aussi à une analyse factuelle sur des sujets aussi divers que variés. Il faut donc être capable d'en savoir assez sur un maximum de choses : des vins, en passant par le fonctionnement d'un Etat communisme (on en parlait sur un autre sujet), par la musique classique, le cinéma, etc. Vous aurez à traiter avec des gens venant d'univers très différents et comme dans ce genre de métier, le relationnel représente une partie substantielle du boulot, il va falloir développer cette capacité à discuter de tout et de rien.

Personnellement, en dehors de la technicité de la matière qui a quelque chose d'extrêmement ludique et remarquable en certains points (je pensais à un cours sur le double amortissement fiscal auquel j'ai assisté l'autre jour), c'est vraiment l'aspect culturel et l'ouverture que permet la matière juridique au science humaines, notamment, que j'apprécie par dessus tout.

L'autre jour nous faisons un cas pratique dans lequel il s'agissait de vente de Cognac, notre prof (de droit civil, maintenant spécialisé en droit de la vigne) a disserté quelque minute sur cet alcool... Ce n'est qu'un exemple mais c'est assez révélateur en fait de ce que je pense.

Tout cela pour dire que la culture c'est important, "c'est ce qui reste quand on a tout oublié" comme aimait à le dire Herriot (même si lui-même n'en a pas fait tant dans ce domaine en son temps -mais passons).

Et je ne vous apprendrais rien si je vous disais que histoire et droit, c'est plus que connivent, complémentaire, consubstantiel...

Tout cela se pense d'abord ; et se muri ensuite.

Par **x-ray**, le **07/01/2012** à **20:20**

[citation]celui d'histoire et monde contemporains prépare aux concours administratifs qui se

rattachent au ministère de la culture ou des affaires étrangères. [/citation]

Encore une fois, si tu envisages des concours, tu reviendras nécessairement au droit, en particulier au droit public. Regarde les programmes des concours, et tu verras que je ne me trompe pas. Alors ne reste pas sur un "dégout" du droit

[citation]On peut se tromper, ça arrive, je ne pense pas perdre réellement une année, je n'ai que 18 ans après tout.[/citation]

Je suis entièrement d'accord avec toi. Et ne te méprend pas. Si tu as réellement envie de changer, change. Et puis l'histoire, c'est réellement passionnant...

Simplement, je souhaite nourrir ta réflexion.

Par **AnanasPiou**, le **08/01/2012 à 11:15**

Autre question, le fait de me réorienter en cours d'année implique que je dois payer à nouveau des frais d'inscription ?